



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Développement d'une plateforme éducative numérique

Question écrite n° 19075

Texte de la question

M. Hugues Renson interroge M. le ministre de la culture sur le développement d'une plateforme éducative numérique pour la jeunesse, dans le cadre de la réforme de l'audiovisuel public. En effet, alors que des entreprises privées investissent massivement dans la création de contenus éducatifs en ligne, dont ils contrôleront les contenus, le service public disperse aujourd'hui ses efforts dans plusieurs plateformes éducatives, aux modèles différents, ne rejoignant qu'une faible partie des élèves. Afin d'éviter que les élèves utilisent comme seules encyclopédies et ressources tous ces contenus non-régulés accessibles sur le web, une plateforme gratuite publique d'aide aux devoirs et de soutien scolaire s'avère nécessaire. Il y a en effet des besoins immenses chez des publics au profil très varié : jeunes en difficulté, élèves souhaitant aller plus loin ou plus vite, adultes voulant se remettre à niveau ou personnes souhaitant approfondir leurs connaissances de la langue française. Cette plateforme pourrait proposer, pour chaque leçon du programme de la maternelle à la terminale, des contenus audiovisuels sélectionnés pour leur qualité pédagogique, mais aussi leur capacité à impliquer les jeunes. Ce programme paraît souhaitable et possible, pour plusieurs raisons. D'abord, ces contenus sont déjà développés par des opérateurs publics ou sont facilement réalisables par le réseau de producteurs audiovisuels et numériques nationaux. Ensuite, la technologie peut reposer sur des solutions en libre accès développées en France, permettant de maîtriser l'utilisation des données. Enfin, le pouvoir de prescription conjugué de l'audiovisuel public et de l'éducation nationale garantira une montée en puissance rapide. Cette plateforme pourrait devenir un outil de lutte contre l'échec scolaire et de développement des compétences numériques et scientifiques de tous, ainsi qu'une vitrine d'innovation technologique et éducative. Il lui demande donc s'il est envisagé de mettre en place une telle plateforme numérique qui offrirait gratuitement à tous les élèves des contenus correspondant à leurs programmes scolaires et qui permettrait de ce fait à l'audiovisuel public de mieux accomplir cette importante mission éducative.

Données clés

Auteur : [M. Hugues Renson](#)

Circonscription : Paris (13^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19075

Rubrique : Numérique

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 avril 2019](#), page 3760

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)